

LES ANGUILLES MELUNAISES

Concours carnassiers

9 octobre 2022

Pêche en Seine à MELUN en 2 manches de 3 heures, une autour de l'île, l'autre en grande Seine rive gauche.

Programme :

Rassemblement à 8 heures à l'entrée du Parc FAUCIGNY LUCINGE angle rue Gaillardon Quai Foch, à l'embouchure de la rivière Almont.

Inscriptions sur place 20 € jusqu'à 8 h 30. Briefing.

8 h 30 tirage au sort des secteurs.

1^{ère} manche 9 h à 12 h

2^{ème} manche 13 h 30 à 16 h 30.

Pêche en binômes pour l'autocontrôle. Les binômes peuvent être constitués lors des inscriptions. Pour les pêcheurs seuls, un binôme leur sera attribué lors du tirage au sort.

Remise des prix 17 h 15. L'ensemble du montant des adhésions sera distribué plus 150 € de lots offerts par l'APPMA des Anguilles Melunaises.

Règlement :

Pêche à une canne aux leurres uniquement.

2 hameçons maximum, triples autorisés.

Poissons mesurés et remis à l'eau immédiatement après avoir été photographiés pour validation. (smartphone).

1 point par cm pour les poissons maillés. Pour les poissons non maillés, barème suivant :

- perche -20 cm : 5 points
- brochet -50 cm : 20 points
- sandre – 40 cm : 20 points
- chevesne -30 cm : 5 points
- silure- 80 cm : 40 points

Suspension de l'épreuve en cas d'orage.

Renseignements :

Philippe GADET, Président de l'APPMA 06 12 73 74 22

Maxime LECOQ, Responsable de la section carnassiers 06 45 21 17 27